

Cresson amphibie



© CBNB, H. Guitton

FAMILLE : *Brassicaceae*

SYNONYMES :

Nasturtium amphibium Br.

NOMS VERNACULAIRES :

Cresson amphibie

Rorippe amphibie

Cresson jaune

TYPE BIOLOGIQUE : Héliophyte ou hémicryptophyte

TAILLE : 40-120 cm

PERIODE FLORAISON : Juin - Septembre

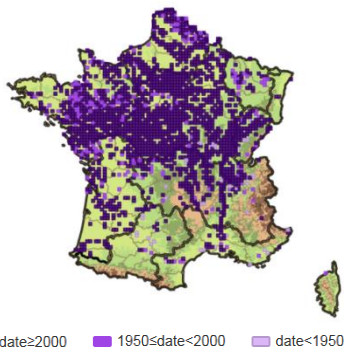
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



Source : <http://silviculture.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, A. Lieurade

Rorippa amphibia (L.) Besser



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée ou couchée et radicante à la base, robuste, creuse

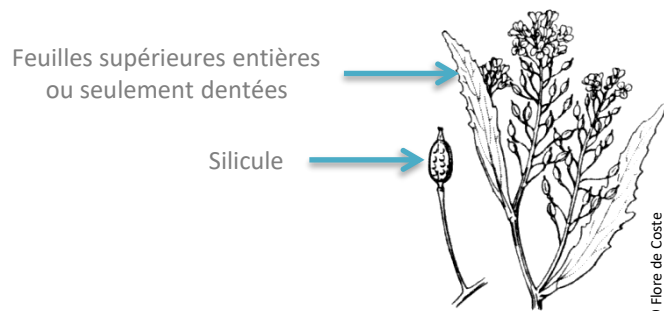
Système racinaire : Souche courte, stolonifère

Feuilles : Feuilles alternes, variables : souvent profondément divisées, les supérieures plutôt seulement dentées ou entières

Inflorescence : Grappe de plusieurs dizaines de fleurs

Fleurs : Fleurs à 4 pétales jaunes, larges d'environ 6 mm, les pétales deux fois plus longs que les sépales

Fruits : Silicules de 2,5-6 mm, à bec de 1-2 mm, sauf les silicules ne portant pas de graines, beaucoup plus petites



© Flore de Coste

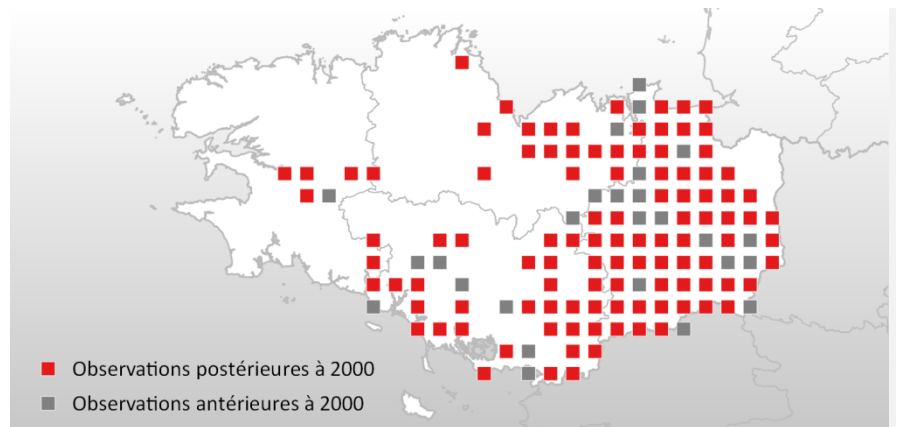
Rorippa amphibia

Milieu de vie

Bord des cours d'eau, fossés, mares et étangs.

Le Cresson amphibie indique des eaux moyennement riches en éléments nutritifs, faiblement courantes ou stagnantes.

Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur eCalluna



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Rorippa*.

Le Cresson amphibie (*Rorippa amphibia* (L.) Besser) se distingue facilement des autres espèces du genre *Rorippa* avec des feuilles supérieures entières ou simplement dentées. Les autres rorippes ont des feuilles supérieures profondément divisées.

Il se distingue également des espèces du genre *Barbarea*, telle que la Barbarée printanière (*Barbarea verna* (Mill.) Asch.), car ces dernières ont des feuilles supérieures embrassantes et des fruits allongés en siliques.

Toutes les espèces du genre *Rorippa* présentes en Bretagne, excepté la Rorippe des Pyrénées (*Rorippa pyrenaica* (Lam.) Rchb.) sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, H. Guillon

Rorippa amphibia

Critères distinctifs : feuilles supérieures simples ou simplement dentées et silicules de 2,5-6 mm